

Votre candidature a été retenue pour partir dans une autre communauté du pays grâce au programme AESI

Voici les prochaines démarches à entreprendre :

Avant de partir

- 1) Envoyez votre **demande de bourse** et les annexes **pour le 30 juin** de l'année qui précède votre départ.
- 2) En accord avec vos professeurs,
 - Complétez la **CONVENTION DE FORMATION** et le **CONTRAT DE BOURSE** du document de suivi
 - Envoyez le document dûment signé par toutes les parties (les signatures électroniques sont acceptées) au service des relations internationales (relint@he-spaak.be)
- 3) Vérifiez et envoyez, par email au service des relations internationales, la preuve que vous bénéficiez d'une couverture adéquate en matière **d'assurances :**
 - voyage (y compris bagages perdus ou endommagés)
 - responsabilité civile (y compris professionnelle ou familiale)
 - accidents et maladies graves (y compris l'incapacité permanente ou temporaire)
 - décès (y compris le rapatriement)

Procurez-vous la carte européenne d'assurance maladie (CEAM) auprès de votre mutuelle.

- 4) Pensez à réserver votre **logement** (même temporaire)
 - Votre maître de stage pourra probablement vous conseiller sur la marche à suivre.
 - Si ce n'est pas le cas, vous devrez prospecter par vous-même en vous renseignant auprès des étudiants partis avant vous, en consultant les petites annonces sur Internet, dans la presse spécialisée ou encore aux valves des universités des alentours.
 - Il peut s'avérer judicieux de réserver un logement pour vos premiers jours sur place afin de pouvoir visiter et vous rendre compte par vous-même de l'état des lieux !
 - Lisez également attentivement la page « Logement étudiant : les bons réflexes » sur <http://www.studyrama.be/spip.php?article703>

Dès votre arrivée dans l'organisme d'accueil

Vous devez envoyer par email au service des relations internationales :

- **Attestation de séjour (ou Enrolment Form) 1ère partie**
- **Modifications éventuelles dans votre CONVENTION DE FORMATION**
Attention : celles-ci doivent être introduites endéans les 5 premières semaines après le début des cours.

Avant votre retour en Belgique

Demandez à votre maître de stage de compléter :

- **Attestation de séjour (ou Enrolment Form) 2ème partie**
- **Evaluation de vos apprentissages**. Ce document est indispensable pour valider votre diplôme, il faut donc que vos professeurs en disposent pour les délibérations.

Dès votre retour en Belgique

- Envoyez, au service des relations internationales :
 - **Attestation de séjour (ou Enrolment Form) entièrement complétée**
 - **Evaluation de vos apprentissages**
- Complétez le **rapport de fin de mobilité**
- **ATTENTION : COMPLETER ET REMETTRE TOUS LES DOCUMENTS A TEMPS EST OBLIGATOIRE SOUS PEINE DE DEVOIR REMBOURSER VOTRE BOURSE**

Check List :

- Formulaire de demande de bourse (30 juin)
- Convention de formation (+ formulaire de demande de dispenses)
- Contrat de bourse
- Attestation de séjour (partie 1 et 2)
- Evaluation de vos apprentissages (bulletin)
- Rapport de fin de mobilité

Contact :

Service des relations internationales :
Haute Ecole Paul-Henri Spaak
Rue Royale, 150 - 1000 Bruxelles
Tel : +32 227 35 25
Fax : +32 227 35 22
Email : relint@he-spaak.be

Plus d'infos sur : <https://mobilityspaak.wordpress.com/>